

# Note d'information SOLIHA

Agence immobilière à vocation sociale

## SOLIHA c'est quoi ?

SOLIHA est une agence immobilière à vocation sociale, organisme d'intermédiation locative

Elle fonctionne via des mandats de gestion, en répondant aux bailleurs privés ou publics en Charente pour gérer leur location (recherche de locataire, gestion de la location, réparation...). Elle propose également des contrats aux collectivités pour des logements inutilisés.

Fin 2019, une convention a été signée avec l'Etat. Ce dispositif s'adresse donc aux : « *Personnes inscrites dans un parcours d'insertion, aux personnes démunies en offrant les garanties aux propriétaires* ». Ainsi, sur le territoire, 20 logements seront conventionnés, pour 2020, répondant à des critères précis (loyer encadré, plafond de ressources) avec comme finalité des orientations sociales. Ces dernières répondant aux besoins des publics avec des problématiques sociales.

Un accompagnement dans l'accès au logement est proposé aux locataires (limité à l'ouverture des compteurs).

Au besoin un conseiller en économie sociale et familiale peut également rendre visite aux locataires pour les accompagner dans la gestion du budget courant.

Pour plus d'information, veuillez contacter à SOLIHA :

**Manon BAILLOU – 05.45.95.62.02 - m.baillou@solihha.fr**

## Quelles conditions d'admission ?

### **L'ensemble des locations sont soumises à des conditions de ressources.**

Ainsi, Les locataires doivent fournir obligatoirement leur deux derniers avis d'imposition pour répondre aux plafonds de ressources maximums imposés. Pour les personnes ayant obtenu un statut de réfugié, seuls les ressources suffiront.

## Quelle procédure d'admission ?

**Les orientations devront donc passer par le SIAO qui centralisera l'ensemble des demandes et coordonnera les informations entre votre structure et SOLIHA.**

Pour des personnes en recherche de logement autonome, vous devrez donc remplir une demande SIAO.

- Dès lors, pour les travailleurs sociaux au sein des Gestionnaires Hébergement Logement ayant des codes d'accès au logiciel SI.SIAO, il faudra remplir directement le logiciel en préconisant la structure SOLIHA.
- Pour les travailleurs sociaux de secteur (MDS , CCAS) n'ayant pas accès au logiciel, il faudra remplir le dossier papier et le transmettre au SIAO à l'adresse : contact.si-siao@afus16.fr . Le dossier est à retrouver via le lien suivant : <http://solihha16.fr/wp-content/uploads/2018/07/formulaire-demande-logement-SOLIHA-AIS.pdf> ou sur le site afus16.fr

Manon BAILLOU pourra étudier la candidature via les informations renseignées sur le SI.SIAO.

## SOLIHA

